

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

Ponctualité

- a) Les étudiants sont tenus d'être présents à l'heure prévue pour le début de l'épreuve. En cas de retard inférieur à quinze minutes, l'étudiant est autorisé à composer.
Pour un retard supérieur à quinze minutes mais ne dépassant pas trente minutes, l'accès à la salle de composition ne peut avoir lieu que sur autorisation du responsable de l'institution.
Au-delà d'un retard de trente minutes, l'accès à la salle de composition ne sera plus autorisé. Les retardataires ne bénéficient pas d'un temps supplémentaire pour l'épreuve.
- b) La carte d'étudiant imprimée, valide pour l'année en cours, doit être clairement visible sur la table et présentée au surveillant sur demande. Aucun étudiant n'est admis en salle d'examen sans cette carte il sera alors considéré comme absent, tout en conservant son droit à l'examen de rattrapage. En cas d'absence de la carte, l'accès à l'épreuve n'est possible qu'avec l'autorisation du responsable de l'institution.

Déroulement des épreuves

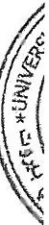
- a) L'attribution des places et des codes d'accès en salle de composition est indiquée avant le début de chaque épreuve.
- b) Une fois entrés en salle de composition, les étudiants ne sont pas autorisés à la quitter moins d'une heure après le début de l'épreuve. Passée la première heure et en cas de nécessité, ils pourront le faire à condition d'être accompagnés par un surveillant. L'étudiant qui enfreint ce règlement sera noté zéro pour l'examen concerné et ne bénéficiera pas d'un examen de rattrapage.

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire dans les salles d'examens :

- Les sacs
- Des documents (sauf mention contraire sur les sujets)
- Les téléphones portables (A déposer sur une table spécialement prévue pour cela)
- Les snacks et les boissons (à l'exception de l'eau)
- Les tablettes, smart watch

c) Les épreuves sont rédigées sur des copies et/ou sur des répertoires personnalisés exigés par l'institution. Les copies comportent en première page une bande détachable ou repliable sur laquelle l'étudiant inscrit son nom, la date et la nature de l'épreuve. Les feuilles de brouillon sont également fournies par l'institution ; elles ne peuvent être prises en compte dans l'établissement de la note de l'épreuve.

d) L'étudiant veille à la bonne présentation de sa copie. Il n'utilise pas d'encre de couleur. Une écriture illisible ou la transformation de la copie en brouillon peut entraîner une pénalisation allant jusqu'à l'annulation de la copie avec attribution de la note zéro.



e) Au cas où le texte ou la nature de l'épreuve appellerait une précision ou une correction, l'étudiant demande au surveillant d'avertir le responsable académique. L'épreuve continue à se dérouler normalement, le surveillant se chargeant de contacter immédiatement le responsable.

f) Le calendrier des évaluations précise pour chaque épreuve le matériel autorisé ou non. En salle de composition, l'emprunt de document, de calculatrice est interdit.

g) Les étudiants cessent de composer dès que le temps de l'épreuve est déclaré expiré.

Avant de quitter la salle de composition, les étudiants sont tenus de remettre les copies des épreuves et les feuilles de brouillon.

Pour les épreuves numériques les étudiants sont tenus de vérifier que leurs fichiers sont bien sauvegardés dans le bon répertoire.

L'étudiant ne peut pas partir sans avoir signé la liste de présence.

h) Tout comportement ou action contraire au règlement est signalé au responsable de l'institution par une fiche d'incident renseignée par le surveillant. Toute tentative de fraude entraîne l'annulation de l'examen et l'attribution de la note zéro, avec ou sans recours à une session de rattrapage. Elle peut même entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'institution.

i) Dès la fin de l'épreuve, les copies et la feuille de présence sont confiées par les surveillants au secrétariat de l'institution. Les copies sont immédiatement rendues anonymes.

Absence aux examens

Pour l'examen final, l'étudiant peut se présenter à l'une ou à l'autre des deux sessions ou aux deux selon son choix.

Tout étudiant absent à un élément d'évaluation autre que l'examen final est tenu de présenter un justificatif dans un délai de trois jours ouvrables.

Dans le cas où des épreuves de rattrapage sont organisées, seules les absences dûment justifiées dans les délais permettront à l'étudiant d'y accéder, conformément aux dispositions en vigueur.

À défaut de fournir ce justificatif dans le délai imparti, l'étudiant ne peut reprendre aucun examen de rattrapage, sauf suite à une décision du Conseil de faculté.

Toute séance d'examen manquée sans justification recevable est sanctionnée par la note de zéro (0).

Le plagiat

Le plagiat est une fraude. C'est un acte qui consiste à emprunter le passage d'un auteur en omettant de citer ce dernier clairement au sein de son propre travail. Par conséquent, le plagiat est l'appropriation illégitime de travaux ou d'idées à d'autres personnes. C'est une atteinte aux droits moraux de l'auteur qui peut entraîner des sanctions disciplinaires. Ce droit d'auteur mérite une protection, quel que soit le genre de document produit (extraits de texte, images, données, utilisation de matériels, de documents non autorisés dans le cadre d'examens, faire passer pour sien des documents rédigés par d'autres, etc.). Il y a plagiat quand on ne cite pas correctement l'auteur original d'un texte ou une source donnée d'où les informations ont été prises. De même, s'il n'y a pas d'utilisation de toute forme d'identification explicite qui permet de distinguer les idées personnelles de celles qui ont été reprises ailleurs. Il y a également plagiat, s'il y a reprise d'idées personnelles, de résultats et d'écrits, déjà exprimés dans un autre travail

UNF-JOS

Faculté
des sciences
de l'éducation

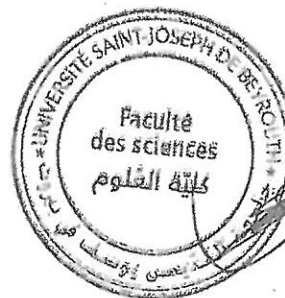
شعب
العلوم

(délivré ou publié) sans que cela soit cité explicitement. Dans cette situation, il s'agit plutôt d'un problème d'intégrité académique et d'honnêteté intellectuelle vis-à-vis des lecteurs.

Les types de plagiat sont : le plagiat direct, l'achat du travail d'autrui, l'auto plagiat la paraphrase sans citation le copier - coller, etc.....

Sanctions

- Tout acte avéré de plagiat entraîne l'annulation de l'épreuve ou du projet : le travail est noté zéro.
- L'étudiant est privé de présenter la deuxième session de l'UE ou du projet en question.
- Des sanctions seront prononcées par le responsable de l'institution et qui sont :
 - L'avertissement simple, oral ou écrit ;
 - L'annulation d'une session d'examens ;
 - Le blâme écrit avec publicité. Seuls deux blâmes sont autorisés par étudiant tout au long de son parcours académique à l'Université. En cas de violation des règlements universitaires après le deuxième blâme, l'institution peut envisager de priver temporairement l'étudiant fautif de poursuivre ses études
 - L'exclusion, avec publicité, de l'institution pour une période déterminée sans le droit de se présenter.



Maher ABBOUD

Doyen

Novembre 2025



Examens Partiels - Premier semestre

Licence 2026 – 2027
Lundi 12 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
BMABL3	27	Biochimie des macromolécules (LSVT, LC) Zeina Hobaiika	09h00-10h00	Info 603(15) 605(6) 607(6)
ARIDL5	11	Artificial intelligence (LDSC) Jad Dakroub	09h00-10h00	Salle 702
RERPL5	2	Relativité restreinte (LP) Wehbeh Farah	09h00-10h00	Salle 702
BANML1	17	Bases de l'analyse (LM,LP,INCI) Toni Sayah	09h00-10h00	Salle 802
PTEBL1	30	Planète terre et environnement (LSVT) Soumaya Ayadi	10h30-11h30	Salle 801
ICHCL1	2	Introduction à la chimie de la matière (LC) Roger Lteif	10h30-11h30	Salle 702
AMAML5	2	Analyse matricielle (LM) Toni Sayah	10h30-11h30	Salle 702
CA3DL3	11	Calculus III (LDSC) Georges Semaan	10h30-11h30	Salle 802
EMGPL3	4	Électromagnétisme (LP) Toni Abi Tannous	12h00-13h00	Salle 802
ESCCL5	8	Equilibres chimiques avancés en solutions aqueuses (LC) Maher Abboud	12h00-13h00	Salle 802
IMMBL5	19	Immunologie fondamentale (LSVT) Laure Chami	12h00-13h00	Info 603 (12) 605(7)
CP1DL1	13	Computer Programming I (LDSC) Antoine El Hage	13h30-14h30	Info 603

Maher Abboud
Doyen
28-October 2026



Examens Partiels - Premier semestre

Licence 2026 – 2027
Mardi 13 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
MPHPL5	2	Mathématiques pour les physiciens (LP) Marie Abboud	09h00-10h00	Salle 702
ANCML5	2	Analyse complexe (LM) Joana Bodgi	09h00-10h00	Salle 702
CSCCL1	35	Chimie des Solutions (LP,LC,LSVT) Roger Lteif	09h00-10h00	Salle 801(25) 802(10)
GFMBL3	27	Génétique Fondamentale et moléculaire (LSVT) Laure Chamy	10h30-11h30	Salle 702
CAPML3	5	Calcul des probabilités (LM, LP) Rebecca Zahlaniey	10h30-11h30	Salle 802
ELCCL5	7	Introduction à l'électrochimie (LC) Nansi Fakhri	10h30-11h30	Salle 802
DSTD1	17	Descriptive statistics (LDSC) Rola Zintout	12h00-13h00	Salle 702
PHACL3	5	Photochimie et application (LC) Charbel Afif	12h00-13h00	Salle 802

Maher Abboud
Doyen
28 Octobre 2026



Examens Partiels - Premier semestre

Licence 2026 – 2027
Mercredi 14 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
ODVBL1	29	Origine et Diversité du Vivant (LSVT) Marc Bouji	09h00-10h00	Info 603(14) 605(7) 607(8)
MCLPL1	2	Mécanique classique (LM,LP,LC) Wehbeh Farah	09h00-10h00	Salle 702
TAICL3	6	Techniques d'analyse instrumentale (LSVT, LC) Charbel Afif	09h00-10h00	Salle 702
DMIDL5	11	Data Mining (LDSC) Jad Dakroub	09h00-10h00	Salle 802
ALBML3	1	Algèbre bilinéaire (LM) Joanna Bodgi	10h30-11h30	Salle 702
MCAPL1	2	Mécanique classique avancée (LP, LC) Wehbeh Farah	10h30-11h30	Salle 702
BCABL5	21	Biologie cellulaire avancée (LSVT) Mireille Kallassy	10h30-11h30	Salle 801(28) 802(7)
GREBL3	3	Géosciences, Ressources, Environnement (LSVT) Soumaya Ayadi	12h00-13h00	Salle 802
OMCCL5	6	Chimie Organométallique (LC) Joseph Bejjani	12h00-13h00	Salle 802
PRCDL3	8	Introduction to programming with C++ (LDSC) Ahmad Samrout	13h30-14h30	Info 603

Maher Abboud
Doyen





Examens Partiels - Premier semestre

Licence 2026 – 2027

Jeudi 15 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
GOBL1	29	Organisation générale des organismes (LSVT) Mireille Kallassy	09h00-10h00	Info 603(15) 605(7) 607(7)
MFLPL5	2	Mécanique des fluides (LP) Georges Germanos	09h00-10h00	Salle 702
ITMML5	2	Intégration et théorie de la mesure (LM) Sarah Serhal	09h00-10h00	Salle 702
MEAPL3	5	Mécanique analytique (LP) Wehbeh Farah	10h30-11h30	Salle 702
TOMML3	1	Topologie métrique (LM) Gihane Mansour	10h30-11h30	Salle 702
STOCL3	32	Bases de la stéréochimie et chimie organique (LSVT, LC, CMI) Joseph Bejjani	10h30-11h30	Salle 801(21) 702(11)
CVICL1	3	Chimie verte et industrie durable (LC) Nansi Fakhri	12h00-13h00	Salle 702

Maher Abboud
Doyen
28 Octobre 2026



Examens Partiels - Premier semestre

Licence 2026 – 2027

Vendredi 16 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
MTHBL1	34	Mathématiques1 (LSVT, LC) Lucille Salha	09h00-10h00	Salle 801
ESTML5	2	Espaces topologiques (LM) Gihane Mansour	09h00-10h00	Salle 702
TRRCL6	5	Transposition et réarrangement (LC) Joseph Bejjani	09h00-10h00	Salle 702
THDPL1	1	Thermodynamique (LP) Ziad Francis	09h00-10h00	Salle 702
PRSCl3	30	Probabilité et statistiques (LSVT, LC, CMI) Rosario Issa	10h30-11h30	Salle 801
MEQPL5	2	Mécanique quantique (LP) Marie Abboud	10h30-11h30	Salle 802
PRODL3	12	Probability for Data Science (LDSC) Rami Haddad	10h30-11h30	Salle 802
ANVML3	5	Analyse vectorielle (LM, LP) Toni Sayah	12h00-13h00	Salle 702
FDSDL1	13	Foundations of Data Science (LDSC) Jad Dakroub	12h00-13h00	Salle 802
FOMML1	14	Fondements mathématiques (LM, INCI) Joana Bodgi	12h00-13h00	Salle 802
BCMBL5	17	Biochimie métabolique (LSVT) Richard Maroun	13h30-14h30	Info 603
SADDL5	11	Statistical analysis of data (LDSC) Roula Zintout	15h00-16h00	Info 603

Maher Abboud
Doyen

28 Octobre 2026





Faculté des sciences

كلية العلوم

Examens Finaux - Premier semestre

Licence 2026 – 2027

Jeudi 15 Octobre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
BUICL1	23	Bureautique et Internet (LSVT,LC,CMI) Nancy Fakhri	09h00-10h00	Info 603(15) 605(8)
DIMDL1	14	Discrete Mathematics (LDSC) Georges Semaan	10h30-12h00	Salle 802

Maher Abboud
Doyen
Faculté
des sciences
كلية العلوم
28 Octobre 2026



Examens Finaux - Premier semestre
Licence 2026 – 2027

Vendredi 06 Novembre 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
MAEML1	11	Mathématique élémentaires (LM, INCI) Georges Semaan	11h30-12h30	Info 603

Maher Abboud
Doyen
Faculté
des sciences
كلية العلوم
28 Octobre 2026